

RINOL^{EP-L308}

COUCHE DE RAGRÉAGE PIGMENTÉE (faibles émissions)



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-L308 est un composé de ragréage coloré, prêt à l'emploi, à 2 composants, à base de résines époxy et de charges de haute qualité. Après mélange avec le durcisseur approprié, RINOL EP-L308 produit des couches de ragréage sans joints et non poreuses, pouvant être chargées jusqu'à 30 % en poids de sable de quartz afin de compenser des irrégularités plus importantes.

Systèmes RINOL :

RINOL EP-L308 est la couche de ragréage pour les systèmes RINOL suivants :

- RINOL^{ALLROUNDER}
- RINOL^{CONDUCTIVE}
- RINOL^{HEAVY DUTY}
- RINOL^{DESIGN}
- RINOL^{ETEC}

2 Instructions de pose

Préparation du support

RINOL EP-L308 s'applique sur le support primaire. Le support doit être propre et exempt d'agents de séparation. La couche de ragréage doit être appliquée au plus tard 24 heures après l'application du primaire. Toute reprise ultérieure du primaire n'est possible qu'après un ponçage soigneux.

Il est indispensable de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorption similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles ou de pores dans le revêtement. Cela doit être vérifié par l'applicateur et corrigé si nécessaire.

Il convient de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou toute autre substance susceptible de perturber la réaction n'entre en contact avec RINOL EP-L308 avant et pendant la phase de durcissement.

Application

Le produit est fourni en récipients à 2 composants dans le bon rapport de mélange. Avant mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

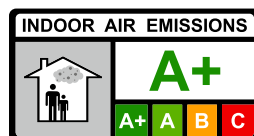
Le composant A doit être agité pendant env. 2 à 3 minutes. Le composant B doit ensuite être versé entièrement dans le composant A, puis les deux composants doivent être mélangés avec un agitateur mécanique approprié pendant au moins 2 à 3 minutes. Il faut éviter toute inclusion d'air pendant le mélange. Le mélange doit ensuite être transvasé et brièvement remué à nouveau. Le produit peut être chargé jusqu'à 30 % en poids de sable de quartz (RINOL QS20).

RINOL EP-L308 doit être versé sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une truelle appropriée, d'une lisseuse ou d'un plateau à l'épaisseur de couche requise. Pour améliorer l'adhérence entre couches, le revêtement encore humide peut être saupoudré de sable de quartz RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²).

Si des surfaces verticales doivent être revêtues, ajouter 1 à 3 % d'agent thixotrope RINOL X965..

Recouvrement

L'excédent de sable de quartz doit être entièrement éliminé avant



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du récipient (récipient à 2 composants)	Récipient de 25 kg
2	Couleur	Nuancier RINOL
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5-20°C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger de l'exposition directe au soleil

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (20°C)	environ 1.55 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du support	12-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée également pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	environ 800 - 1,000 g/m ²
5	Accessibilité à pied (20°C)	après env. 12 - 15 heures
6	Recouvrement ultérieur (20°C)	dans les 12 - 24 heures
7	Rel. relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci (A+B)

1	Résistance à l'arrachement adhésif (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Résistance à la flexion (DIN EN 196)	30 N/mm ²
3	Résistance à la compression (DIN EN 196)	54 N/mm ²

recouvrement. En cas de recouvrement dans les 24 heures suivant la pose, la couche de ragréage n'a pas besoin d'être poncée. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage soigneux.

Mesures de protection

Pour des informations sur la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité applicable ainsi qu'aux directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Via V. Chiarugi 76/U
I - 45100 Rovigo

Tél. : +39 (0) 425 411 200
Fax : +39 (0) 425 411 222

info.italy@rcrif.com
www.rinol.com

COMPANY WITH
MANAGEMENT SYSTEM
CERTIFIED BY DNV
ISO 9001 • ISO 14001
ISO 45001

Remarques

Les données techniques des produits et systèmes de la Société ont été établies avec le plus grand soin. Toutefois, toute recommandation ou suggestion concernant l'utilisation de ces produits est faite sans garantie, les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappant au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à la couleur à long terme sous l'effet des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des sollicitations chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure du fait de l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités de consommation, le temps de mise en œuvre, l'accessibilité à pied et l'obtention de la capacité portante dépendent de la température et de l'ouvrage.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans les limites de ses possibilités. Veuillez vous référer au Guide technique RINOL pour des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol revêt une importance décisive.

À basse température, les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement. Cela prolonge les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, ce qui réduit les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20°C) après l'application. Pendant ce délai, l'exposition à l'eau (p. ex. rosée ou condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante à ces endroits. Cela peut nuire à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

Si l'intervalle entre les différentes étapes de travail dépasse 24 heures, ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, poncée à fond et aspirée. Les applications non expressément mentionnées dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l. et confirmation écrite de celui-ci.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière

et contre la pression de l'eau, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail divergentes, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat de mise en œuvre ni accepter une quelconque responsabilité, pour quelque raison et / ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent nous être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Chapes et matériaux de chape - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux matériaux de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et produits de scellement à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4	
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2	
Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)	
Réaction au feu :	B _{FL} -S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance d'adhérence à la traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour béton » spécifie les exigences relatives aux méthodes de

RINOL^{EP}-L308

COUCHE DE RAGRÉAGE PIGMENTÉE (faibles émissions)



protection de surface « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Le cas échéant, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010).

La teneur maximale de RINOL EP-L308 à l'état prêt à l'emploi est de <500 g/l de COV.

Code GIS : WGK RE 30

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>